



POLE / SERVICE : Secrétariat Général

AUTEUR(S) : Service Admissions

DIFFUSION : Candidats à l'entrée en formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

DATE : 15 février 2022

## Épreuve écrite d'admissibilité Résumé-Commentaire (2 heures)

### Hector, 25 ans, réduit en esclavage par les trafiquants de drogue de la cité la Paternelle à Marseille

En remboursement d'une dette imaginaire, le réseau l'a contraint sous la menace et les coups à travailler gratuitement, avec interdiction de quitter le lieu de revente de drogue.

« J'avais me mettre une balle tout seul si sa continue, j'ai plus la force de tenir, j'en pleure tellement sa m'soule. » Le 29 janvier 2021, Hector – le prénom a été modifié – adresse ce SMS désespéré à l'un de ses amis. Voilà un mois que le jeune homme âgé de 25 ans est « gardé » par deux jeunes gérants de nuit du réseau de la Paternelle, une cité du 14<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, un des principaux spots de revente de drogue. Un mois qu'il est contraint de travailler gratuitement comme « guetteur » ou « charbonneur » (vendeur), quasiment vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, en remboursement d'une « dette » imaginaire.

Hector a vécu une situation d'esclave, au point que ses deux tortionnaires, un mineur alors âgé de 17 ans et un autre âgé de 20 ans ont été renvoyés mi-janvier devant le tribunal pour enfants, pour le premier, et devant le tribunal correctionnel, pour le second, sous l'incrimination de « traite d'être humain », sans compter les autres infractions de « trafic de stupéfiants », « extorsion », « violences volontaires ». Ils comparaîtront en mars. Punie de sept ans de prison et de 150 000 euros, l'infraction de « traite d'être humain » est rarissime dans le cadre des trafics de drogue, plutôt retenue pour les réseaux internationaux de proxénétisme.

Le récit qu'Hector fait aux policiers, lorsqu'au bout d'un mois il parvient à s'échapper de la Paternelle, est glaçant. Installé à Marseille avec des copains depuis plusieurs mois, en provenance d'une ville du centre de la France, Hector livre dans les cités de Marseille canettes, sandwiches et repas que son ami prépare dans son food truck. Parmi ses clients, il y a les dealers qui travaillent pour le réseau de la Paternelle. Hector y acquiert vite le surnom de « Canette ».

Pendant les vacances de Noël 2020, il assiste à l'arrestation d'un vendeur par une patrouille de police, et donc à la saisie d'une sacoche contenant cannabis et argent. Les deux prévenus, petits gérants de terrain, lui reprochent de ne pas avoir poussé le fameux « arah », ce cri qui alerte sur la présence de policiers. Hector est aussitôt mis à l'amende. On lui réclame le remboursement d'une « dette » fixée à 800 euros et il doit travailler gratuitement pour s'en acquitter. Régulièrement, les deux petits gérants lui inventent une nouvelle dette.

#### « J'ai perdu dix kilos en un mois »

« C'était une affaire sans fin, un piège. Je me suis retrouvé esclave de ces deux mecs. J'étais leur chose », raconte le jeune homme aux policiers. Sous la surveillance des membres du réseau, il ne peut pas quitter la cité. Un jour, personne ne pouvant le surveiller, il est attaché, à minuit, à un poteau avec des menottes, durant quarante-cinq minutes. Dans ce récit de « captivité », Hector explique qu'il s'est changé deux fois en un mois grâce à des habits apportés discrètement par son copain du food truck. « Je n'ai pas mangé », sauf les sandwiches et les chips que son ami parvient à lui faire passer. « J'ai perdu dix kilos en un mois. Je faisais mes besoins dehors, je ne me lavais pas », ou alors le visage et les mains avec une bouteille d'eau.

Le 15 janvier 2021, il décide de « s'évader » mais les deux gérants le rattrapent dans la cité et lui foncent dessus en voiture. Il a un genou en compote mais continue à travailler avec une béquille. Béquille avec laquelle il sera frappé, quand ce n'est pas un groupe de huit dealers qui lui tombent dessus. Les certificats médicaux établissent les différents sévices subis, notamment la blessure au genou droit lorsque le jeune homme s'était fait renverser par un véhicule. Ils viennent corroborer le récit de la victime, a estimé la juge d'instruction, tout en soulignant « quelques exagérations ».

Le 1<sup>er</sup> février 2021, son ami qui livre les repas le voit en sang. Comme d'habitude, Hector ne veut pas fuir, il redoute des représailles contre ses amis. Ce collègue a raconté aux policiers sa tentative de libération. « Quand je suis arrivé à la Paternelle, je l'ai vu, il venait de se faire taper dessus. Les autres restaient là pour le surveiller. Hector a dit qu'il ne pouvait pas sortir de là. »

Sous la menace d'un couteau, le livreur de sandwiches s'était fait fouiller, contraint d'abandonner sa glacière contenant les canettes et la recette de la soirée. « Ils ont dit à Hector que si je ne ramenaient pas 500 euros, ils allaient tout me prendre à chaque fois que je reviendrais. » Le jeune livreur se décidait aussitôt à alerter la police mais ce n'est que fin juin que les deux prévenus seront interpellés, après avoir multiplié menaces et violences sur Hector et ses amis pour qu'ils retirent leurs plaintes.

Selon un article du Monde du 31 janvier 2022 - Par Luc Leroux (Marseille, correspondant)

## CONSIGNES :

- 1 - Vous présenterez les idées essentielles de ce texte (8 à 10 lignes).
- 2 - Vous donnerez votre point de vue sur ce texte (8 à 10 lignes).
- 3 - Vous répondrez à l'une de ces deux questions (2 pages) :

A – Selon vous, pourquoi « Le jeune livreur se décidait aussitôt à alerter la police mais ce n'est que fin juin que les deux prévenus seront interpellés, après avoir multiplié menaces et violences sur Hector et ses amis pour qu'ils retirent leurs plaintes » ?

OU

B – Comment comprenez-vous les propos suivants : « En remboursement d'une dette imaginaire, le réseau l'a contraint sous la menace et les coups à travailler gratuitement, avec interdiction de quitter le lieu de revente de drogue. » ?

### Critères d'évaluation

#### **Exercice 1 (sur 12 points)**

Compréhension du texte (8 points)

Capacités de synthèse et de concision (4 points)

#### **Exercice 2 (sur 12 points)**

Capacités à donner un avis personnel (4 points)

Capacités à mobiliser des connaissances (4 points)

Qualité de la rédaction (4 points)

#### **Exercice 3 (sur 16 points)**

Compréhension de la question (6 points)

Qualité de l'argumentation (6 points)

Niveau de sensibilisation sur la question (4 points)

